



Amiens, le 6 juin 2018

Communiqué de presse

Une convention de partenariat en faveur de la reconversion des adjoints de sécurité de la police nationale dans la Somme

Le jeudi 07 juin 2018



Philippe DE MESTER, préfet de la Somme, Nathalie SKIBA, directrice départementale de la sécurité publique et Jean-Pierre TABEUR, directeur territorial de pôle emploi, ont signé ce jeudi 7 juin 2018, une convention de partenariat dont l'objectif principal est de faciliter la reconversion des adjoints de sécurité de la police nationale dans la Somme, notamment dans le secteur privé.

Les adjoints de sécurité (ADS) bénéficient d'un contrat d'une durée de 3 ans renouvelable une fois. Pendant la durée de leur contrat, une insertion au sein de la police nationale ou d'autres administrations leur est proposée (formation continue et préparation à l'accès aux concours administratifs).

Ils bénéficient également d'un accompagnement pour l'insertion dans les entreprises du secteur privé.

L'accord des signataires a notamment pour objectif de mettre en place un accompagnement personnalisé pour chaque ADS en inscrivant les personnes concernées en tant que demandeur d'emploi, afin de pouvoir leur proposer l'ensemble des services (notamment formation) disponibles.

Pôle emploi s'engage à réaliser un premier entretien diagnostic pour définir les modalités de cet accompagnement personnalisé, évaluer les freins éventuels et repérer les compétences.

La direction départementale de la sécurité publique s'engage à rendre disponible l'ADS pour pouvoir réaliser ces actions.

Chacun des signataires a désigné un interlocuteur chargé de la mise en œuvre opérationnelle de la convention et de son suivi.

Cette convention a été conclue pour une durée de 3 ans.